

Le TC L'Habit au top

Petit par la taille, grand par le coeur ! Ainsi pourrait-on qualifier le TC L'Habit qui vient de réaliser un magnifique parcours en championnat.

La saison sportive aura, en effet, été marquée par l'exceptionnel parcours réalisé par l'équipe masculine engagée dans le championnat départemental en DN2. Face à des clubs nettement plus huppés et disposant de conditions d'entraînement que nous n'avons pas, même si nous avons pu nous préparer en louant la salle de Bueil, nos mousquetaires ont brillé de mille feux en signant cinq victoires. Au classement avec 15 pts, le TC L'Habit devance Vernon (équipe 4) 13 pts, St André (11 pts), St Marcel 9 pts, Gaillon-Aubevoye 7 pts, Ezy (équipe 3) 5 pts. Précisons que deux rencontres ont dû en partie se disputer Bueil, compte-tenu des conditions météo. Lors de la ½ finale, regroupant les quatre champions des 4 poules, nous sommes tombés avec les honneurs et avec une équipe incomplète devant Damville (3/2).

Pas mal pour un club qui compte vingt-six adhérents (19 hommes, 4 femmes, 2 jeunes hommes et 1 jeune fille) dont 20 licenciés (16 hommes, 2 femmes, 1 jeune homme, 1 jeune fille). Des chiffres en baisse sensible par rapport à l'ancien exercice où nous comptions 33 adhérents et 25 licenciés. Les nouveaux venus sont donc les bienvenus et peuvent s'inscrire en contactant Vincent Roussel (02 32 32 17 46). Rappelons que les adhésions sont gratuites pour les jeunes.

Le club propose différentes animations. Parmi elles, la soirée bowling organisée le 12 février a vu la participation de onze joueurs. Thierry Gehan s'est imposé avec 244 pts, devant Vincent Bobin (200), Catherine Bussienne (176), Yann-Eddy Fontaine et Jean Michel (160), Corinne Pichou (155), Martine Tozzi (152), Dominique Michel (141), Vincent Roussel (133), Manuella Fontaine (127), Lionel Pichou 120) et Patrick Bussienne (109).

Autre moment fort, la journée détente qui a réuni le 4 septembre cinq équipes dont la quasi-totalité de l'équipe seniors. Après tirage au sort, les duos étaient ainsi composés : Patrick et Catherine Bussienne-Jean Ducasse, Jean Michel-Thierry Gehan, Daniel Mazingue-Vincent Roussel, Florent Ducasse-Antoine Roussel, Hervé Ameline-Yann Eddy Fontaine.

Suivant une tradition, désormais bien établie, les concurrents se sont affrontés à la pétanque, au ping-pong et au tennis.

A l'issue de joutes épiques, l'équipe Ameline-Fontaine s'impose avec 9 victoires, devant F.Ducasse-A.Roussel (7 victoires), Mazingue-V.Roussel et Michel-Gehan, C et P Bussienne-J.Ducasse. Le classement spécifique au tennis voyait le succès des jeunes F.Ducasse-A.Roussel (3 V) devant les moins jeunes D.Mazingue et V.Roussel (3 V) ; suivent ensuite, les duos Ameline-Fontaine, Michel-Gehan (2V), P et C Bussienne-J .Ducasse.

Cette journée se déroula sous le soleil et dans la bonne humeur, le club offrant l'apéritif et le pot clôturant la remise des prix où chacun est reparti les bras chargés de cadeaux.

Par ailleurs, rappelons qu'une convention a été signée voici plusieurs années avec l'école, permettant aux écoliers de s'initier à la pratique du tennis, grâce à un kit fourni par la ligue de Normandie.

Légende

La journée détente, un moment de convivialité et de franches empoignades...

Le bureau

Président : Vincent Roussel ; Secrétaire : Patrick Bussienne ; Trésorière : Catherine Bussienne.

TARIFS DES COTISATIONS 2016-2017

Cette année, le prix des licences a augmenté de 2 €. Le club répercute cette augmentation.

Carte adulte + licence : 64 €

Carte couple + licences : 105 €

Adhésion adulte sans licence : 41 €

Adhésion couple sans licence : 60 €

Jeune 18 ans et moins résidant dans la commune, licencié au L'Habit : 20 €

Jeune 18 ans et moins résidant dans la commune, licencié dans un autre club : gratuit

Jeune extérieur, licencié au L'Habit : 35 €

Jeune extérieur, licencié dans un autre club, adhérent : 25 €

Aucune dérogation particulière ne sera accordée pour des tarifs préférentiels pour des adhésions temporaires.

Important : contrairement à certaines informations données dans la précipitation, chaque licencié doit fournir un certificat médical attestant son aptitude à la pratique du tennis.

Le club rappelle que des cartes d'invités sont à la disposition des membres qui souhaitent jouer avec des personnes licenciées extérieures au club. Elles reviennent à 15 € pour cinq séances : les invités doivent être équipés de chaussures de tennis.